

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 231-232

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales

INITIATIVES



L'INITIATIVE UDC-UDF DEMANDE L'INTERDICTION DES MINARETS...

● La droite nationaliste veut interdire les minarets. Elle a remis son initiative populaire munie de 114 895 signatures à la Chancellerie fédérale. Le comité, composé de membres de l'UDC et de l'Union démocratique fédérale (UDF, chrétiens fondamentalistes) a réaffirmé ses griefs à l'encontre d'une « accélération de l'islamisation rampante de notre pays ». Le gouvernement n'a pas tardé à afficher sa position. « Il n'y a pas de doute que le gouvernement invitera le peuple suisse et le Parlement à rejeter cette initiative » a fait savoir le président de la Confédération, Pascal Couchepin. Quant à la ministre des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey, elle s'est interrogée sur la compatibilité de l'initiative avec la constitution.

PÉTITIONS

● La Suisse doit mettre en place un véritable système d'alerte en cas d'enlèvements d'enfants. Une pétition en ce sens, munie de quelque 32 000 signatures, a été remise à Berne. Les parlementaires ont aussi étudié la question : ils ont transmis au Conseil fédéral deux motions lui demandant d'intervenir avec les autorités cantonales.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

● Les jeunes étrangers peuvent perdre la nationalité suisse s'ils se tiennent mal à l'école. Le Tribunal fédéral a confirmé un jugement de la justice schwyzoise qui l'avait retirée à

un adolescent de 17 ans au comportement agressif. L'assemblée communale de Schwyz avait naturalisé en 2007 le jeune homme contre l'avis de l'exécutif. Ce dernier avait relevé que si son casier judiciaire était vierge, celui-ci avait été épinglé pas moins de 66 fois à l'école et même exclu trois jours. Suite au recours d'un député UDC, le tribunal administratif cantonal avait jugé qu'en raison de son

attitude, l'adolescent ne bénéficiait pas d'une réputation sans tache, comme l'exige la loi cantonale.

● Un père de famille qui avait tondu et attaché sa fille à un lit pour l'empêcher de sortir et de faire la fête avec des copains écope d'une condamnation pour lésions corporelles simples. Le Tribunal fédéral a confirmé un verdict de la Cour suprême bernoise.

TRANSPORTS, COMMUNICATION

● Les CFF ont attribué une commande pour environ un milliard de francs au fabricant de matériel roulant Stadler Rail. L'entreprise du conseiller national UDC Peter Spuhler leur livrera 50 nouveaux wagons à deux étages pour le réseau zurichois. Le contrat inclut par ailleurs des options pour la construction de plus de 100 convois supplémentaires.

● Tous les aéroports suisses doivent désormais soumettre le personnel qui y travaille aux mêmes contrôles de sécurité que les passagers. La Suisse

applique cette directive européenne en raison des accords bilatéraux. Le personnel et les véhicules qui veulent entrer dans des zones dites sensibles doivent passer un contrôle de sécurité. À l'aéroport de Genève, la directive était déjà appliquée depuis deux ans.

● La Confédération reste à la recherche de nouveaux moyens pour financer les infrastructures des CFF. Elle examine la possibilité de faire payer les voyageurs. Un supplément de quelques centimes par kilomètre parcouru est notamment envisagé.

DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION, SPORTS

● Le fonctionnement de l'armée suisse coûte trop cher pour permettre d'assurer son développement, selon un rapport interne du Département de la défense dévoilé par la *Sonntagszeitung*. Pour garantir un fonctionnement minimal, il faudrait dès 2009 utiliser 160 à 180 millions par an du budget d'investissements pour l'entretien et l'exploitation courante. Le budget d'achats serait ainsi amputé et le remplacement des avions de combat Tiger compromis. Selon ce rapport de l'état-major, l'institution n'est plus capable de remplir ses missions en cas de situation critique et cela, pour des années.

CONSEIL FÉDÉRAL

● L'ancien conseiller fédéral Kurt Furgler est décédé à l'âge de 84 ans. Ministre de 1971 à 1986, le démocrate-chrétien saint-gallois détient le record de longévité gouvernementale de l'après-guerre. Kurt Furgler a dirigé le Département de justice et police de 1972 à 1982, avant de passer à l'Économie publique. Le Saint-Gallois a présidé trois fois la Confédération : en 1977, 1981 et 1985.

● Le Conseil fédéral a décidé de faciliter les liaisons par bus entre les aéroports et les régions touristiques, en supprimant les obstacles juridiques à l'octroi des autorisations nécessaires.

● Le Conseil fédéral a renforcé les dispositions visant à protéger les travailleurs contre les dangers de l'amiante sur les chantiers. Dès l'année prochaine, les vêtements de travail auxquels adhèrent des substances très nocives devront être



LA NATIONALITÉ SUISSE RETIRÉE À UN JEUNE NATURALISÉ...

nettoyés à fond ou éliminés. Les travaux libérant des quantités considérables de fibres d'amiante ne devront être exécutés que par des spécialistes.

PARTIS

● En dix ans les moyens financiers des principaux partis politiques suisses (UDC, PDC, PS, Verts) se sont considérablement accrus. Entre 1996 et 2006, leur budget a augmenté de plus de 60 % pour s'établir officiellement à 16,47 millions de francs, selon une étude de l'Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne (IDHEAP). L'étude montre aussi la part grandissante des dons privés (79 % des recettes) par rapport à la somme provenant des membres (29 %).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● Le conseiller aux États tessinois Dick Marty a été chargé par le Conseil de l'Europe d'enquêter sur un éventuel trafic d'organes au Kosovo. Cette initiative fait suite aux accusations formulées par l'ex-procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Carla Del Ponte, selon qui des membres de l'armée de libération du Kosovo (UCK) auraient enlevé 300 Serbes en 1999 pour revendre leurs organes. Dick Marty doit rendre ses conclusions dans deux ans. Il a été par ailleurs chargé par le même Conseil de l'Europe de rendre un rapport sur la situation des droits de l'homme en Tchétchénie.

secret protégeant les clients des banques. « Ces attaques contre l'indépendance de la Suisse sont devenues intolérables », estime le parti. « L'UDC s'engage totalement pour le secret protégeant les clients des banques et exige donc que le Conseil fédéral en fasse autant sans accepter de compromis. Le secret protégeant les clients des banques est d'une importance capitale pour la Suisse et il n'est donc pas négociable », indique-t-elle dans un communiqué.

● La Suisse a consacré 2,02 milliards de francs l'an dernier à l'aide au développement. Ce montant équivaut à 0,37 % du produit national brut. L'aide a diminué de 3 % en termes réels par rapport à 2006, a communiqué le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

INTÉRIEUR

● Selon l'Observatoire suisse de la santé, 30 % des consultations risquent de ne plus pouvoir être assurées d'ici à 2030. En effet, les personnes âgées consultent plus souvent et leur proportion ne va cesser d'augmenter. Dans le même temps, l'Observatoire prévoit une diminution des effectifs de médecins.

● Les Suisses semblent de plus en plus disposés à restreindre leurs libertés en matière de santé pour payer moins de primes maladie. Ils lâchent du lest sur le libre choix de la thérapie et de l'hôpital, mais continuent à tenir à la liberté de choisir leur médecin. C'est une tendance nouvelle révélée par le Monitoring de la santé 2008. C'est ainsi la première fois que plus de la moitié des gens interrogés acceptent l'idée de ne plus choisir leur thérapie (54 %) ou leur hôpital (51 %) pour alléger les coûts de la santé. Le choix du médecin ne serait en revanche sacrifié en aucun cas par 56 % des sondés. De même, la majorité ne veut pas entendre parler d'une réduction du catalogue des prestations rem-

boursées (53 %) ou d'un accès limité aux nouveaux médicaments ou aux nouveaux traitements (60 %). C'est dans l'administration des caisses maladie que les Suisses voient le plus grand potentiel d'économies : 60 % y mettraient moins de moyens, contre 5 % plus.

● L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a étudié les révisions de l'assurance vieillesse opérées dans 5 pays (Allemagne, France, Pays-Bas, Italie, Suède). Résultat : la Suisse doit flexibiliser l'âge de la retraite. Selon l'étude, la Suisse devrait supprimer la notion d'âge ordinaire de la retraite et viser une flexibilisation. La rente devrait pouvoir être touchée dès 60-62 ans (avec des prestations réduites dans certains cas). Une limite supérieure, par exemple 70 ans, serait facultative. Il faudrait aussi autoriser la rente partielle.

LA SOLUTION POUR 2030 :
UNE LOUPE POUR LES VIEUX !



SANTÉ : + DE CONSULTATIONS
ET - DE MÉDECINS EN 2030

ON N'A RIEN À CACHER...
MAIS C'EST UNE QUESTION
DE PRINCÈPE.



LE SECRET BANCAIRE SELON L'UDC...

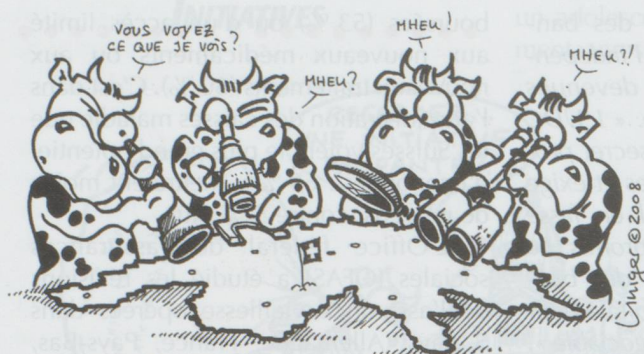
● Le secret bancaire n'est pas négociable. C'est le message que veut faire passer l'UDC, face à la pression internationale croissante sur la place financière suisse et plus particulièrement sur le

secret protégeant les clients des banques. « Ces attaques contre l'indépendance de la Suisse sont devenues intolérables », estime le parti. « L'UDC s'engage totalement pour le secret protégeant les clients des banques et exige donc que le Conseil fédéral en fasse autant sans accepter de compromis. Le secret protégeant les clients des banques est d'une importance capitale pour la Suisse et il n'est donc pas négociable », indique-t-elle dans un communiqué.

CINQUIÈME SUISSE

● L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) juge nécessaire d'introduire au plus vite le vote électronique pour que les expatriés soient en mesure d'exercer leurs droits politiques aussi facilement que leurs concitoyens restés au pays. L'OSE estime qu'au vu des difficultés rencontrées lors des dernières élections fédérales, la situation actuelle n'est plus tenable pour les représentants de la Cinquième Suisse. Nombre d'expatriés se sont en effet plaints d'avoir reçu trop tardivement le matériel de vote, quand la documentation n'était pas incomplète ou dans la mauvaise langue. D'autres ont par ailleurs purement et simplement disparu des registres de vote. Outre l'introduction du vote électronique, l'OSE demande que

Nouvelles fédérales



LES VOIX DE LA CINQUIÈME SUISSE : L'INTÉRÊT D'UN REGARD EXTÉRIEUR

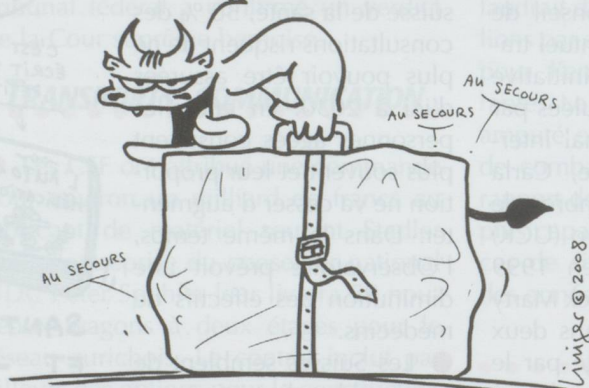
► les voix des Suisses de l'étranger soient comptabilisées de manière séparée. « La question plus globale qui sous-tend ces revendications est et demeure la reconnaissance du poids politique, économique et culturel de la Cinquième Suisse », souligne-t-elle.

JUSTICE ET POLICE

● La première évaluation du Système d'information Schengen (SIS) est positive, a indiqué la ministre Eveline Widmer-Schlumpf aux délégués de la Fédération suisse des fonctionnaires de police réunis à Lausanne. Le SIS centralise des données sur des personnes ou des objets recherchés, des interdictions d'entrées sur un territoire et des disparitions. Son utilisation systématique permettra de compenser la levée des contrôles aux frontières. Schengen, qui entrera normalement en vigueur en décembre ne suffit toutefois pas à régler tous les problèmes, a souligné la ministre. La Suisse veut encore renforcer la coopération bilatérale, en particulier avec ses voisins directs. À l'échelle du continent, la Suisse a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite d'être humains et celle contre la cybercriminalité. Les discussions continuent aussi avec l'Union européenne, en particulier sur les possibilités d'échange de données signalétiques ou de profils ADN. Au niveau mondial, la collaboration de la Suisse avec Interpol s'intensifie. L'Office fédéral de la police a reçu en 2007 près de 70 000 annonces de l'organisation internationale, deux fois plus qu'il y a dix ans. « Cela montre que la criminalité s'est aujourd'hui internationalisée », a souligné la ministre, encourageant les policiers au « réflexe de coopération ».

une assistance appropriée et à une période de réflexion de trente jours durant laquelle toute expulsion sera impossible. En cas de collaboration avec la police, elles seront autorisées à séjourner sur le territoire pendant toute l'enquête. Selon une estimation de la

(C'EST JUSTE DES FILLES...)



SCHENGEN AU SECOURS DES VICTIMES DE TRAITE SEXUELLE

Fedpol, il y aurait aujourd'hui en Suisse entre 1 500 et 3 000 personnes victimes de traite sexuelle.

AGRICULTURE

● En 2007, les revenus agricoles suisses ont augmenté par rapport à 2006. Les résultats économiques des exploitations agricoles suisses en 2007 sont semblables à ceux des bonnes années 2000 et 2004, a annoncé l'Office fédéral de l'agriculture suisse. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale s'élève à 39 500 francs en 2007 contre 34 500 en 2006 (+ 14 %). Le revenu agricole se monte à 61 100 francs par exploitation

contre 52 900 francs l'année précédente. Par rapport à la moyenne des trois années 2004-2006, le revenu agricole augmente de 9,4 %.

ENVIRONNEMENT

● La Confédération a donné son feu vert à la réalisation de nouveaux parcs naturels d'importance nationale. Un nouveau label veut concilier protection de la nature et développement durable. La Suisse pourrait compter bientôt huit parcs naturels régionaux ainsi qu'un parc périurbain. Tous les dossiers présentés en février dernier ont reçu l'aval de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les critères requis, tels que qualités naturelles, intérêt du paysage, intégration régionale et viabilité économique durable, ont été respectés par les régions candidates. Ces projets se situent pour l'essentiel dans les cantons alémaniques et doivent encore recevoir le label « Parc naturel régional », ce qui peut prendre des années. Pour l'heure, seule la réserve de la biosphère de l'UNESCO de l'Entlebuch (LU) l'a reçue. Elle a ainsi rejoint le Parc national suisse dans les Grisons, fondé en 1914.

FINANCES

● Les camionneurs ont accepté de suspendre leurs manifestations sur les routes contre la hausse de la redevance sur les poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du prix du diesel, après la proposition de Hans-Rudolf Merz de repousser jusqu'en 2011 la hausse de la taxe pour les camions Euro 3, plus polluants que les nouvelles générations. Le Conseil fédéral et l'Association suisse des transporteurs routiers (ASTAG) doivent encore donner leur aval à ce compromis. Pour mémoire, les transporteurs s'opposent à la taxation plus élevée de 17 % des camions Euro 3 dès 2009, mais aussi à la hausse de la RPLP depuis le 1^{er} janvier et, enfin, à l'augmentation générale du prix du diesel.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET